

Une consigne pour les motards à la mi-mai

Les motards pourront désormais parquer leur moto au pied du rond-point de la passerelle piétonne en rive gauche de l'Ourthe. Un service consigne sera proposé.

● Julien Bll

La gestion du stationnement des motos dans Durbuy Vieille-ville, parfois anarchique ces dernières années, pourrait-elle trouver une solution durable ? C'est en tout cas ce qu'espère la Commune en présentant son nouvel espace dédié au stationnement des motos. À partir du long week-end de l'Ascension, les motards pourront désormais parquer leurs engins à proximité du petit rond-point situé au pied de la passerelle piétonne, en rive gauche de l'Ourthe.

« Un service de consigne leur sera même proposé, précise l'échevin de la Mobilité, Fabrice Sarlet. Les motards y seront accueillis et ils pourront déposer tout leur matériel (casques, équipements...). Un chalet sera aménagé à cet effet



Les motards faisant halte à Durbuy Vieille-ville seront désormais invités à stationner au pied de la passerelle piétonne sur la rive gauche de l'Ourthe

ÉdA-10197396379

dans lequel des étudiants accueilleront les visiteurs. Il en coûtera 5 € pour la journée pour le parking et la consigne. Je pense que c'est vraiment un prix raisonnable. Ce service sera ouvert de 10 à 18 h 30. Il sera ouvert les week-ends et jours fériés en mai, juin et septembre et ouvert non-stop en juillet et août. »

Le conseiller Jean-Marie Carrier (Commune Passion) se demande néanmoins si l'endroit est judicieux. « Est-on sûr que les motards fréquenteront ce nouvel espace ? »

« C'est Fedemot, une ASBL en charge de la sécurité des motards avec qui nous avons collaboré sur ce dossier, qui nous a suggéré l'endroit, répond l'échevin de la Mobilité. En offrant en plus ce système de consigne et de gardiennage, on espère vraiment que les motards accrocheront. Il faudra surtout bien communiquer. Un système de fléchage et de signalétique adéquat sera mis en place à toutes les entrées de Durbuy Vieille-ville pour indiquer la localisation de ce nouveau parking dédié aux motos. »

Bientôt des travaux d'aménagement au Pré Georis

La Ville de Durbuy souhaite, à terme, se doter d'un réseau de parkings dits intelligents (et désormais payants pour tout qui ne réside pas dans la commune de Durbuy. La première phase de ces travaux d'aménagement, prévue au parking Pré Georis, débutera dans les prochains jours. « Il s'agira, entre autres d'y placer deux barrières pour le rendre payant. Il sera également agrandi durant ces tra-

voux, précise l'échevin de la Mobilité, Fabrice Sarlet. Nous pensions initialement faire réaliser une partie du terrassement par nos ouvriers communaux mais l'entreprise soumissionnaire, mieux équipée, s'occupera de tout. Quant aux travaux d'agrandissement du parking, là, ce seront les ouvriers communaux qui les réaliseront. Le système comme le parking agrandi devraient être opérationnels pour le 1^{er} août. » ■ J.B.

Vitesse, bruit : des actions préventives et répressives

Pour le conseiller Écolo, Éric Jurdant, ce nouveau système est très bien et répond à un besoin. « C'est organisé avec le secteur, donc ça ne peut que marcher. Maintenant cela ne résoudra pas les problèmes sur la route, en témoigne encore l'accident mortel de ce dimanche à Barvaux. Ici, on parle de Durbuy Vieille-ville, mais il y a tout le reste de la commune. Il y a les vallées où les motos roulent à vive allure et pétarade... » Le bourgmestre Philippe

Bontemps rappelle qu'il est bien conscient de cette problématique moto. « Cela fait des années que j'interpelle le collège de la zone de police Famenne-Ardenne à ce sujet. Une campagne préventive il y a quelques semaines, là aussi avec Fedemot. Un programme d'action est établi pour les prochaines semaines dont vous comprendrez que je ne révélerai pas les dates. Des contrôles seront également programmés sur tout le territoire de la zone de police. C'est un dossier sur lequel je suis particulièrement vigilant. » ■

VITE DIT

Vols aux horodateurs : la Ville en justice

La Ville de Durbuy a décidé d'ester en justice à la suite de vols qualifiés aux horodateurs commis entre fin 2019 et janvier 2021. « Le préjudice subi est de plus de 25 000 €, précise le bourgmestre Philippe Bontemps. L'auteur a été appréhendé. Maintenant récupérera-t-on tout ou partie de notre préjudice ? ce délit ne peut rester impuni. »

Le site de la Roche aux Corneilles trop fréquenté ?

Après la présentation du rapport d'activité du Contrat de rivière Ourthe, le conseiller Éric Jurdant (Écolo) fait part de ses inquiétudes quant à la fréquentation du site de la Roche aux Corneilles, située le long de l'Ourthe entre Bomal et

Logne. « Ce site est très fréquenté et des grimpeurs s'essaient même au rocher. Or cet endroit ne s'y prête pas pour des raisons notamment de biodiversité. Ne pourrait-on pas en discuter avec le DNF ? Ne pourrait-on pas également imaginer une belle plage aménagée sans risques pour la biodiversité, à l'image de celle de Noisieux (Somme-Leuze) ? »

Aménagement de la rue Saint-Amour, à Durbuy

L'échevin des Travaux, Freddy Paquet, est revenu avec le dossier d'aménagement de la rue Saint-Amour sur les hauteurs de Durbuy Vieille-ville afin que les eaux de ruissellement ne dévalent plus la pente en cas de forts orages. « L'estimatif est de 1 100 000 €. Ça me fait faire la grimace, mais ce sont des travaux de première

nécessité. » Pour Éric Jurdant (Écolo), l'origine réside avant tout dans l'artificialisation du plateau au-dessus de Durbuy. « Or, on y construit toujours. Y a-t-il une réflexion sur le sujet ? » Freddy Paquet précise : « Dorénavant, les nouvelles constructions ont des obligations strictes, notamment celle de placer des citernes. »

« Le conseil n'est pas l'ONU »

Trois motions ont été introduites par la minorité en fin de conseil. Si la motion introduite par le groupe Commune Passion, visant à alerter sur le statut actuel de cohabitant légal, a été approuvée moyennant une légère retouche, les deux autres introduites par Éric Jurdant (Écolo) n'ont pas connu le même sort. Celle demandant à la Commune d'aménager des lieux

publics pour favoriser la reprise de l'horeca et du secteur culturel n'est pas passée. Le bourgmestre Philippe Bontemps justifie : « Le collège s'est déjà penché sur la question et nous proposerons ce qui a déjà été mis en place, avec succès, précédemment comme l'élargissement des terrasses pour ceux qui le peuvent. Quant aux autres demandes, nos portes sont ouvertes et on répondra à la demande dans la mesure du possible »

L'autre motion déposée par le conseiller Éric Jurdant visait à condamner les persécutions subies par la minorité des Ouïghours en Chine. « Tout comme la Ville de Charleroi, Durbuy ne pourrait-elle pas soutenir les Ouïghours, victimes actuellement d'un véritable génocide en adoptant cette motion ? On ne peut garder les

yeux fermés ! » Pour Jean-Marie Carrier (min-Com. Passion) : « Je me demande où l'on va s'arrêter avec toutes ces motions ? Je reconnais le problème mais il n'est pas de compétence communale. » Le conseiller Josy Marot (majorité Bourgmestre) est sur la même longueur d'ondes : « Je suis à 200 % sensible au sort affreux réservé à cette minorité. Mais cela sort complètement des compétences communales. Il faut rester raisonnable. On pourrait aussi voter une motion contre la guerre en Syrie, contre l'exploitation ouvrière dans le cadre de la Coupe du monde 2022 au Qatar. On n'est pas à l'ONU ici mais à la salle de la Laiterie, à Tohogne. » Éric Jurdant conclut : « À vrai dire, je m'y attendais un peu. J'espère avoir pu malgré tout sensibiliser au sort des Ouïghours »

